

Le Courrier de Balbec



ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES IMMOBILIERS DE CABOURG

N° 30 – Premier trimestre 2008

LETTRE AUX ADHERENTS

Notre association a pour objet de promouvoir et de préserver la qualité de vie à Cabourg, sous toutes ses formes. Dans cet esprit, quelques-uns de vos administrateurs et moi-même ont rencontré les trois personnalités qui conduisent une liste aux élections municipales.

Pour répondre au mieux à vos attentes et interrogations, nous avons développé les entretiens sur les sujets suivants:

1. Compte tenu de l'augmentation des recettes budgétaires de la ville, au cours du dernier mandat, pensez-vous qu'il soit souhaitable et opportun de baisser les taux des impôts locaux? (**Q1: Impôts**).

Dans notre esprit, cette question se situe dans un contexte de stabilisation, voire de diminution de la dette, évaluée au 31 décembre 2007 à 14,9 millions d'euros.

2. Quels sont vos projets en termes de circulation et de stationnement, notamment dans le Cabourg historique? (**Q2: Circulation et stationnement**).
3. Les infrastructures de Cabourg, en bord de mer, vous semblent-elles suffisantes? (**Q3: Infrastructures en bord de mer**).
4. Le PLU étant adopté, pensez-vous qu'on puisse donner un supplément de cachet urbanistique à l'Ouest de Cabourg? (**Q4: L'Ouest de Cabourg**).
5. Voyez-vous des inflexions à donner aux attributions respectives des différentes

forces de police présentes à Cabourg?
(**Q5: Sécurité**).

Vous trouverez ci-après les résumés des propositions des candidats pour la prochaine mandature. Nous leur avons demandé la réécriture des textes ce qui a été fait. Bonne lecture à vous.

Marie-Luise Herschel

Pour un dialogue, retrouvez-nous sur
le site Internet : apic-cabourg.fr

ENTRETIEN AVEC DR. JEAN-PAUL HENRIET

Liste: Cabourg 2008, une idée d'avance

Q1: Impôts

Le Maire rappelle que son équipe s'était engagée, au début du mandat en 2001, à ne pas toucher aux taux communaux. Ce qui fut fait tout en diminuant, entre 2001 et 2007, la dette de 17,9 millions d'euros à 14,9 millions et en portant le budget de 19 millions d'euros à 27 millions. Certes, les taux communaux se situent au-dessus des taux moyens départementaux et nationaux, surtout pour le foncier, mais l'écart se resserre.

Que faire dans l'avenir? Il relèverait de l'électoratisme de promettre une baisse des taux communaux sans avoir engagé auparavant une étude sérieuse menée par un expert financier sur la situation de la ville. Il faut être d'autant plus prudent que l'équipe qui se présente aux élections souhaite continuer d'investir (mairie, église, voirie, renouvellement du matériel etc.) et acheter

des terrains (terrain EDF, garage Mesnier etc.). Une baisse des taux? Oui, dès que ce sera possible!

Q2: Circulation et stationnement

Il est prévu qu'une commission extra-municipale, composée de non élus (consommateurs, associations, commerçants etc.) se penche sur ces questions épineuses. En effet, Cabourg est la seule ville de son importance sur le littoral à avoir un stationnement gratuit, ce qui pose des problèmes dans le centre historique. Le Maire étant à titre personnel, en tant que consommateur, peu favorable au stationnement payant, une solution serait de créer une "zone bleue" pour réduire le nombre de voitures ventouses.

Depuis 2001, 120 nouveaux emplacements de parking ont été créés en coeur de ville. Par ailleurs, la voirie continuera d'être refaite avec nos banquettes en herbe si appréciées par les Cabourgeois.

Q3: Infrastructures en bord de mer

La gestion de la plage peut être améliorée. L'équipe a des idées (dont celle de plusieurs concessionnaires n'est pas exclue) mais la concession actuelle n'arrivant à expiration que début 2010, rien ne presse.

En ce qui concerne l'équipement sanitaire, 4 des 5 postes de secours actuels sont équipés de toilettes et de douches. Quant au poste 2 tant attendu, sa construction a pris du retard en raison d'appels d'offre infructueux. Les descentes pour handicapés: l'équipe qui se présente aux élections se veut exemplaire dans le domaine du handicap en prévoyant une adjointe aux handicapés.

Q4: L'Ouest de Cabourg

En raison de la baisse des coefficients d'occupation des sols (COS) inscrite dans le nouveau plan d'urbanisme local (PLU), il n'y aura plus d'immeubles de grande taille à Cabourg. Par ailleurs, on note que des propriétaires d'anciens petits appartements cherchent à regrouper des lots afin de disposer de surfaces agrandies.

Sur le plan de l'embellissement, la ville récupère des voiries privées afin de mieux les entretenir, et de nouvelles plantations sont prévues un peu partout dans ces quartiers. Enfin, l'arrivée de la thalassothérapie devrait changer la physionomie de l'Ouest de Cabourg.

Q5: Sécurité

Cabourg a gagné en sécurité. Les derniers bilans sont rassurants. La petite délinquance a diminué. La discothèque exilée, le Casino marche bien sans attirer de bandes. Toutefois, la police municipale doit être encore plus visible.

ENTRETIEN AVEC M. DAMIEN CESSSELIN

Liste: Cabourg pour tous

Q1: Impôts

L'allègement de la fiscalité et de la dette (qui n'aura baissé que de 4% entre 2001 et 2008) passe par une gestion plus rigoureuse. M. Cesselin s'engage à réduire d'environ 10% les indemnités des élus et à trancher dans les dépenses de représentation et de communication. Pour une vision globale de la fiscalité locale, il faut aussi incorporer les impôts intercommunaux. Or la taxe sur les ordures ménagères (TEOM) a augmenté de 140% en 2003 et la CCED s'apprête à augmenter de 75 euros la prime fixe d'assainissement.

Après audit financier, les taux des deux impôts locaux seront réduits de 2% au moins. M. Cesselin refuse à la CCED toute fiscalité additionnelle. Pour ce faire, il convient de revoir à la baisse les projets d'investissement de cette dernière, notamment l'Hôtel communautaire.

Q2: Circulation et stationnement

Le manque de concertation est à déplorer concernant la réfection des rues. Sur l'avenue de la Paix par exemple, les véhicules en stationnement empêchent la circulation dans les deux sens. Un vrai plan de circulation sera conçu, en concertation avec les riverains des différents quartiers. Dans le même esprit,

l'équipe de M. Cesselin propose la mise en place d'un Comité participatif: composé de décideurs économiques, de représentants des quartiers et des associations, il réalisera des microprojets citoyens, notamment urbanistiques, à partir d'un budget participatif pris sur le budget municipal.

M. Cesselin est opposé au stationnement payant. Il préconise des zones de parking paysagers, en préemptant par exemple le terrain "Champion" libéré. Il faut systématiquement verbaliser le stationnement abusif sur les sorties de garage, clous et places handicapés, pour ne pas créer de mauvaises habitudes.

Il faut établir une programmation pluriannuelle pour coordonner enfin les réfections de voirie, la modernisation de l'assainissement et l'enfouissement des réseaux. Cela générerait des économies importantes et cela permettrait d'entreprendre davantage de travaux.

Q3: Infrastructures en bord de mer

La propreté de la plage laisse à désirer durant les gros week-ends de printemps, durant lesquels les déchets ne sont pas ramassés. Cela nuit à l'image de la station.

Les activités de nautisme et de plage sont actuellement sous-exploitées et ne rapportent rien à la ville financièrement. L'expiration de la concession de la plage en 2009 sera l'occasion de mieux valoriser le site, dans un esprit de plage familiale, et de créer une nouvelle dynamique de développement (nautisme, restauration, clubs pour enfants). Que l'option choisie soit la régie municipale, une seule concession ou plusieurs, l'essentiel est qu'habitants à l'année, résidents secondaires et touristes y trouvent des services de qualité.

Le nombre et la qualité des douches et autres sanitaires sont à accroître. Pour les handicapés, il faut appliquer la loi de 2005.

Q4: L'Ouest de Cabourg

Les lotissements de l'Ouest de Cabourg sont dépourvus de cohérence d'ensemble. Il n'en reste pas moins que Cabourg manque de

logements sociaux car les prix de l'immobilier sont trop élevés pour des revenus faibles ou moyens. Pour niveler par le haut, tout projet d'urbanisation doit viser l'imbrication de pavillons privés et de pavillons sociaux, en favorisant en particulier l'accession à la propriété.

Il faut arrêter la construction de grands immeubles de résidences secondaires car les réseaux sont saturés en haute saison et la qualité de vie de tous s'en ressent.

Q5 : Sécurité

Avec la multiplication des intervenants, on ne sait plus qui fait quoi. Il n'y a pas lieu de diminuer le nombre d'agents de la police municipale. En revanche, ses missions gagneraient à être clarifiées: elle doit être employée dans des tâches de proximité, de médiation et de prévention plutôt qu'en doublon de la police nationale, qui en profite pour comprimer ses propres effectifs.

ENTRETIEN AVEC

M. PATRICK GUESDON

Liste: Cabourg, Aujourd'hui pour demain

Q1: Impôts

Selon M. Guesdon, dire qu'on n'augmente pas les taux, masque le problème. Si le taux de la taxe d'habitation se situe légèrement au-dessus de la moyenne départementale, celui de la taxe foncière dépasse largement les moyennes du département et de la nation. Les recettes fiscales augmentent aussi grâce à la hausse des assiettes et de la population.

Il est donc envisageable de baisser régulièrement les taux des deux impôts dont la diminution d'un point ne ferait baisser les recettes que d'environ 70 000 €.

Tout en continuant de baisser la dette, des coupes pourraient être faites dans certaines dépenses de fonctionnement dites "anormales" (réceptions etc.). Un meilleur suivi de la population au chômage, notamment sur le plan de l'employabilité, pourrait soulager les finances de la ville. Le coût des événements touristiques pourrait être abaissé en s'adressant plus souvent aux

associations. Une telle politique aurait également l'avantage de resserrer le tissu social car des retraités de plus en plus nombreux à habiter Cabourg à l'année, se déclarent disponibles pour des tâches bénévoles.

Q2: Circulation et stationnement

Le Cabourg historique n'a pas été faite pour la voiture. Nombre de villes réduisent la circulation automobile. Ainsi, dans la rue de la Mer, il faudra savoir choisir périodiquement entre les commerçants, les voitures et les piétons pour éviter de graves accidents. Que cette rue soit piétonne, au bon moment de l'année, de la journée et de façon prévisible pour tous, relève du bon sens. L'aménagement de l'espace rue, en le dénivellant par rapport à l'espace trottoir, pourrait fluidifier les déplacements.

Le schéma de circulation est à refaire car dans certaines rues, les véhicules ne peuvent plus se croiser. De nouveaux parkings sont à prévoir à l'entrée de la ville et les "sens uniques" devraient être généralisés dans le centre ville. Le stationnement payant? Peut-être un stationnement été/hiver mais aucune décision devrait être prise sans une réflexion pour l'ensemble du territoire de Cabourg et une concertation avec les habitants.

Q3: Infrastructures en bord de mer

Les équipements sanitaires (toilettes, douches) et d'accessibilité pour les handicapés sont notoirement insuffisants.

L'état des rues parallèles à la digue est déplorable en certains endroits. Pour éviter d'ouvrir des tranchées pour de nouveaux réseaux dans des rues récemment refaites, mieux vaut planifier les travaux de façon cohérente sur le long terme. Cela peut se faire en réservant des fourreaux pour des utilisations futures (fils électriques, réseaux d'assainissement séparatifs etc.).

La gestion de la plage doit être professionnalisée. La plage devra être partagée entre plusieurs concessionnaires et accueillir des activités nautiques sur toute l'année. Pour le Grand Hôtel, un développement sur la plage est à prévoir pour

qu'il puisse fidéliser sa clientèle.

Q4: L'Ouest de Cabourg

Cabourg est suffisamment équipée en immeubles d'appartements, souvent vides sur une bonne partie de l'année. La politique de tourisme de masse a montré ses limites. Le tourisme et le commerce gagnent par une politique de qualité, fidélisant les visiteurs. Pour ce faire, la construction de maisons individuelles et de petits immeubles est à privilégier, sans "mitage" de l'espace.

L'implantation d'une thalassothérapie à l'ouest est souhaitée. Toutefois, elle est prévue sur des terrains stratégiques qui ne devront pas être livrés à une promotion immobilière intense au cas où la rentabilité du projet thalasso ne serait pas à la hauteur.

La construction d'une piscine, ouverte toute l'année au public et au scolaires, est préférable à l'implantation d'un centre de congrès (projet CCED) qui pourrait avoir du mal à "marcher" en dehors de la saison. Il serait encore mieux d'offrir aux visiteurs un parc aquatique (projet actuellement abandonné) dans le coeur de Cabourg.

Q5 : Sécurité

La réduction des forces de police est prévue sur le plan national, et la présence des CRS durant l'été semble menacée. Il faut donc maintenir et étoffer la police municipale. Sa professionnalisation s'accompagne d'une meilleure formation à ses missions qui sont à redéfinir et à encadrer. En saison et pendant les week-ends longs et courts, la police municipale devra être plus visible et plus coercitive sur la plage, la digue et en ville, par exemple en ce qui concerne la tenue vestimentaire des visiteurs.

Le Courrier de Balbec

B.P. 69 – 14390 Cabourg

Directrice de publication: M.L.Herschtel
Comité de rédaction: membres du Conseil
d'administration. N°ISSN: 1283-9299

Rédaction du N° 30 terminée le 27/02/2008